

Pôle :	Transition Direction générale
Service :	Vie associative et mobilisation citoyenne
Date :	28/01/2020

Offre de stage – Diagnostic de la vie associative

Objet : Participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique vie associative de l'agglomération par l'élaboration d'un diagnostic territorial participatif.

Sujet de stage :

Dans ce cadre il/elle aura pour mission :

- Co-construire la méthodologie du diagnostic participatif
- Elaborer les enquêtes et leur mise en œuvre sur le territoire (conception des outils, collecte des données)
- Réaliser des entretiens
- Analyser et exploiter les résultats
- Rédiger le rapport de synthèse du diagnostic et une cartographie
- Présenter les résultats de l'enquête aux acteurs du territoire

Compétences spécifiques requises :

- Savoirs

Rôle et attributions des acteurs et partenaires institutionnels et associatifs

Maîtrise des techniques du diagnostic

Techniques de communication et de négociation

Techniques de réalisation d'entretiens

- Savoir-faire

Maîtriser les techniques d'enquêtes en ligne (framaforms)

Maîtriser les techniques d'entretiens individuels et collectifs

Recueillir l'information

Rédiger des rapports de diagnostic

Appliquer les méthodes d'ingénierie de projet

Rendre compte des informations collectées

Analyser les données

Maîtriser les outils bureautiques et statistiques

- Savoir-être

Capacité d'adaptation et d'anticipation

Autonomie et réactivité

Capacités d'analyse et de synthèse

Sens de l'organisation et de la méthode

Sens du contact et du relationnel

Rigueur

Rattachement : le/la stagiaire travaillera en lien direct avec la Chargée de mission vie associative et mobilisation citoyenne.

Dates prévisionnelles : le stage se déroulera sur une durée de 3 à 6 mois à partir de mars 2020.

Formation demandée : Bac +5 dans les secteurs de l'économie sociale et solidaire ou équivalent

Gratification : ce stage fera l'objet d'une gratification de 3.90€/heure

Conditions du stage :

- stage à temps complet : 35h/semaine

- stage basé à Guingamp (22), déplacements sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, permis B obligatoire, véhicule indispensable

Contact et renseignements : Stéphanie OMNES, s.omnes@guingamp-paimpol.bzh, 02 36 45 46 48

Ou Fabienne GAULTIER au service mobilité et formation professionnelles 02 96 13 59 64

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à f.gaultier@guingamp-paimpol.bzh 02 96 13 59 64, avant le 14/02/2020